

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE



Cette politique s'applique au Groupe CSL Inc. et ses filiales, et toute référence à « CSL » dans cette politique réfère au Groupe CSL Inc. et ses filiales.

En tant que leader dans le domaine du transport maritime, CSL s'engage à combler les besoins en transport de matières premières requises par les industries et la communauté, d'une façon économique et en respectant l'environnement.

Forte de plus de 100 ans d'histoire, CSL respecte et, autant que possible, dépasse la législation et la réglementation environnementales applicables, et appuie les initiatives de développement durable de l'industrie maritime. Ce souci se traduit par des normes environnementales internes rigoureuses qui rencontrent ou surpassent les pratiques généralement acceptées de l'industrie, qui déjà constitue non seulement le moyen le plus rentable d'expédier des marchandises, mais également un mode de transport détenant une performance environnementale exemplaire. CSL continuera ainsi à adopter des mesures afin de réduire son impact sur l'environnement ainsi que sa consommation d'énergie et de ressources naturelles par unité transportée.

La protection de l'environnement représente un objectif corporatif fondamental et indissociable de la croissance économique de CSL à long terme. CSL s'engage ainsi à exercer ses activités, directement et de concert avec ses gestionnaires de flotte, de manière à :

- Respecter, et autant que possible, dépasser la législation et réglementation environnementales applicables, ainsi que toute autre initiative volontaire endossée par CSL;
- Développer, appliquer et mettre continuellement à jour un système de gestion environnementale de concert avec les gestionnaires de flotte de CSL;
- Sensibiliser, former et encourager les employés de CSL à préserver l'intégrité de l'environnement. Fournir une formation à l'équipage de CSL concernant les règles, procédures et principes contenus dans le système de gestion environnementale et s'assurer de leur adhésion;
- Effectuer régulièrement des vérifications internes et externes afin d'assurer la conformité avec le système de gestion environnementale adopté par CSL;
- Évaluer et déterminer les impacts environnementaux significatifs des opérations de CSL afin de maîtriser et de réduire notre empreinte environnementale, prévenir les impacts négatifs sur l'environnement et assurer la préservation des écosystèmes;
- Vérifier, mesurer et analyser régulièrement la performance environnementale des navires et autres activités de CSL de façon à établir volontairement des objectifs et des cibles précises à l'intérieur d'un programme d'amélioration continue;
- Intégrer des normes environnementales et pratiques opérationnelles visant à réduire les pertes et privilégiant l'utilisation efficace des ressources;
- Soutenir la recherche et favoriser le développement et l'application de technologies vertes lors de la conception et des opérations des navires de CSL; et
- Communiquer notre engagement à l'égard de l'environnement et encourager nos fournisseurs à adopter une approche environnementale similaire.